

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 103 promulguant à la Côte française des Somalie et dépendances :

n° 103

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 531 du 28/02/1941

Date de publication
11 février 1941

Date du numéro
28 février 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis l'dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le radiogramme circulaire n° 30 du 8 février 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée a la Côte française des Somalis la loi du 5 février 1911, relative a la constitution en cours martiales des tribunaux militaires dans les territoires dépendant du Secrétariat d'État aux colonies. Art. 2

- Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.